



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION n° 07/2024
Conseil Municipal de la Commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance : Jeudi 04 avril 2024
Convocation : vendredi 29 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre-avril à 19 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique LEROUX, Maire

Présents : Robert BECH – Patrice COCHET – Bruno GAUFILLET – Valérie JUNOT -- Olivier LARCHER – Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER – Dominique LEROUX –Véronique RIAUD – Gilles TOURNIER - Vincent ROUDAUT

Absente excusée : Pascal GUERIN - Virginie LAZA

A donné pouvoir à : Virginie LAZA à Stéphanie LEGRIS

Secrétaire de séance : Véronique RIAUD

Objet : Approbation du compte administratif 2023

Monsieur le Maire propose d'examiner le compte administratif 2023 dressé par la Mairie, et qui est en concordance avec le compte de gestion 2023 de la Trésorerie.

Il donne lecture du compte administratif 2023 qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 449 466.43 €
Recettes : 651 795.39 €
Résultat de l'exercice : + 202 338.96 €
Excédent reporté : + 352 290.04€

EXCEDENT DE CLOTURE : + 554 619.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 318 878.46 €
Recettes : 207 472.27 €
Résultat de l'exercice : - 111 406.19 €
Déficit reporté : - 76 893.68 €

DEFICIT DE CLOTURE : - 188 299.87 €

RESULTAT D'EXECUTION = 366 319.13 €

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire afin que ce dernier invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2023.

Après que Monsieur le Maire ai quitté la salle, Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2023.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,
APPROUVE, le compte administratif 2023 en concordance avec le compte de gestion 2023

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Abstention : 00

Contre : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy la Rivière

Fait à Boissy-La-Rivière, le 04/04/2024

Le Maire, dominique LEROUX